

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Carcassonne, le 29 janvier 2024

Sécheresse dans l'Aude

En plein hiver, l'hydrologie départementale reste très dégradée

Alors que nous sommes en pleine période hivernale, l'hydrologie départementale reste très dégradée, sur plusieurs secteurs audois, en particulier la Berre et de l'Orbieu qui restent à des valeurs très critiques, correspondant à une sécheresse plus que centennale. Cette situation a conduit le préfet de l'Aude à prolonger les restrictions sur cette partie territoire dans le cadre d'un nouvel arrêté sécheresse.

Pour tenir compte des améliorations constatées sur le nord du département, l'arrêté pris par le Préfet de l'Aude prévoit un allègement des mesures de gestion sur le secteur de l'Argent double, désormais placé en vigilance. Les autres secteurs restent au même niveau (crise ou vigilance).

Les dernières précipitations n'ont pas permis d'engager une recharge efficace des nappes. Les économies d'eau présentent donc un enjeu crucial pour la préservation des milieux aquatiques et des nappes associées. Seules des pluies hivernales et printanières significatives permettraient d'aborder le printemps et l'été prochains dans les meilleures conditions. A ce stade, aucun signal de précipitations importantes n'est annoncé.

La situation restera suivie de très près dans les prochaines semaines compte tenu de la fragilité de la ressource. Le préfet de l'Aude invite chacun, dans ce contexte, à la plus grande exemplarité et sobriété dans les usages de l'eau.

Les mesures de restriction sont consultables sur le site internet suivant :



<https://www.aude.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Eau/Gestion-Etiage-Secheresse/Arrete-prefectoral-de-restriction-en-vigueur/>